

# Les balafreurs de nuques

## Attention danger !

Il y a en France, environ, **12.000.000** de personnes qui sont atteintes de problèmes capillaires. Chaque jour, **1.200.000** hommes utilisent des cosmétiques et autres antichutes « miracles » pour tenter de ralentir, voire de combattre la chute précoce ou intempestive de leurs cheveux. L'alopecie androgénétique dont l'évolution est aléatoire, modifie inexorablement la densité et l'apparence du capital-cheveux.

De façon irrationnelle, certains se rendent dans des instituts capillaires (cf. les charlatans du cheveu – [www.antichute.fr.st](http://www.antichute.fr.st) ), où des vendeurs d'antichutes bidons (d'illusions) leur font miroiter un arrêt de la chute, et une repousse...à l'issue d'une cure de trois mois de compléments alimentaires, censés contenir des produits naturels sans effets secondaires.... Nous pouvons ajouter, sans risque de nous tromper : **SANS EFFET DU TOUT !** Sauf sur vos finances.

Que de temps et d'argent perdus, au fil des ans, en consommant pilules, gélules, granules, huiles essentielles et autres séances de laser....

Quelles que soient les causes de chutes de cheveux – il en existe plus de cinquante – il est toujours impératif de consulter un membre du corps médical : médecin traitant, dermatologue, en ville ou à l'hôpital, qui prendront votre problème capillaire en charge ou vous orienteront vers l'un de leurs confrères d'une autre spécialité.

La médecine dispose, entre autre, de deux médicaments – finastéride et minoxidil – pour le traitement de certaines formes d'alopecies. Avec, souvent, des résultats significatifs.

Désormais, certaines alopecies ou calvities peuvent être corrigées chirurgicalement. Bien entendu, quelle que soit la dextérité et l'expérience du chirurgien, le patient ne retrouvera pas la chevelure de ses vingt ans. Il s'agit plutôt d'une redistribution d'une partie des cheveux de la couronne hippocratique, prélevés et transplantés sur les parties chauves à regarnir. Cette redistribution doit être particulièrement attentive sur la LFA (Ligne Frontale Antérieure) garantissant un effet parfaitement naturel.

Depuis plus de deux décennies, la technique la plus pratiquée est la technique lambeau/bandelette découpés au bistouri dans la nuque. Ce lambeau ou bandelette sera ensuite fractionné en microgreffons, qui seront dégraissés et placés dans un bain de sérum physiologique avant d'être implantés sur la zone receveuse.

Avec l'avènement d'Internet, il vous a été de donné de constater qu'il existait des centaines de sites de « vendeurs » de greffes de cheveux. Il suffit de rentrer dans un moteur de recherches quelques mots clefs ayant un rapport avec les cheveux ou la calvitie, pour obtenir des centaines de liens vers les sites des commerciaux de la greffe capillaire.

Devant tant de sites publicitaires, qui n'ont qu'une priorité, le profit, il est préférable de s'en remettre au bouche-à-oreille pour « dénicher » le bon chirurgien compétent et entraîné, et vérifier sa qualification sur le site du Conseil National de l'Ordre des Médecins : [www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)

Certains candidats à la greffe de cheveux, fort crédules, peu ou pas informés sur les pratiques du commerce de la greffe, seront rabattus par des instituts capillaires, payés à la commission, pour le compte d'usines à greffes (faux centre médicaux et cliniques bidon), où ce sont de faux chirurgiens mais vrais « balafreurs de nuques », qui « greffent » à la chaîne. Bonjour les dégâts ! Ces mercenaires de la greffe ont oublié leur Serment d'Hippocrate depuis bien longtemps. Quant à l'éthique envers le patient, ils s'en fichent comme de leur premier stéthoscope...

**Sur les photos ci-dessous**, vous avez trois types de cicatrices, qui démontrent que la technique lambeau/bandelette, lorsqu'elle n'est pas pratiquée par un chirurgien qualifié en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, débouche très souvent sur des résultats inesthétiques, c'est un euphémisme.

Il faut rappeler que le lambeau ou la bandelette sont découpés au bistouri dans la nuque : en moyenne, 15 à 20 centimètres de long sur 15 à 20 millimètres de large. Après la découpe, il faut rapprocher les deux bords de la plaie (15 à 20 millimètres de large), suturer le plan profond au fil résorbable, et suturer les deux berges (bords) de la plaie. Le chirurgien, lui, suture le plan profond et le plan superficiel, alors qu'un faux chirurgien va le plus souvent ne suturer que le plan superficiel comme il le ferait pour recoudre une volaille après l'avoir farcie. L'image est forte, mais c'est la réalité. De l'art de suturer les deux berges de la plaie, dépend le résultat de la cicatrice. Il faut savoir déjà que deux individus ne cicatrisent jamais de la même façon. Raison de plus pour avoir plutôt affaire à un chirurgien authentique, homme de l'art, qu'à un greffeur sans aucune qualification chirurgicale. C'est évident.

Bien entendu, le faux chirurgien, en cas de résultat inesthétique de la cicatrice, – les faux chirurgiens mais vrais greffeurs commerciaux ont toujours réponse à tout – vous dira qu'avec des cheveux longs dans la nuque, la vilaine cicatrice ne se verra pas. Quid de ceux qui préfèrent une coupe courte ou rase ? Comme dans certaines professions : armée, pompiers, gendarmerie, etc.

**Photo numéro 1** : la cicatrice en « **stretch-back** » résulte d'une tension des deux berges de la plaie à rapprocher et à suturer, et ladite cicatrice, au fil des mois, s'est relâchée.

**Photo numéro 2** : la première cicatrice est dite en « **marche d'escalier** », car la suture a été mal maîtrisée par le greffeur. La deuxième cicatrice est en « **échelle** »

**de perroquet** » car, mal suturées, les deux berges se sont déplacées, et les points de sutures ne sont plus en vis-à-vis.

Aussi, comme cela n'arrive pas qu'aux autres, et si vous ne voulez pas avoir affaire au bistouri d'un faux chirurgien, mais vrai « **balafreur de nuque** », vérifiez toujours la qualification chirurgicale de celui qui vous propose la microgreffe de cheveux par la technique lambeau/bandelette, qui est **UN ACTE CHIRURGICAL**.